

AVIS A LA POPULATION DES BREULEUX

Offre pour familles

A l'occasion de l'Assemblée communale du 20 décembre 2021 et au vu de la bonne situation financière de la Commune des Breuleux, un citoyen a proposé au Conseil communal d'étudier la possibilité de mettre en place des mesures ou actions en faveur des familles.

Le Conseil communal s'est donc penché sur la chose et a décidé de proposer une offre en faveur des familles du village durant les vacances scolaires et les jours fériés.

Le Conseil communal a choisi de proposer une prestation à choix, une fois par année, entre le Musée des transports à Lucerne et le Zoo de Bâle.

Les prestations seront prises en charge intégralement par la Commune des Breuleux.

Le Conseil communal fera un bilan du succès de cette action à l'approche de l'établissement du budget 2023 et décidera si oui ou non, cette prestation sera renouvelée.

Les familles peuvent se rendre au guichet de l'administration communale pour venir chercher leur bon qui regroupe l'ensemble des bénéficiaires de la famille. Ceux-ci sont ensuite invités à se rendre dans une gare des Chemins de fer du Jura pour retirer leurs titres de transport et leurs entrées, en fonction de ce qui figure sur le bon.

Cette action est valable dès le jeudi de l'Ascension et les intéressés sont invités à s'annoncer une semaine avant, auprès de l'administration communale durant les heures de bureau.

Tous les renseignements à ce sujet peuvent être obtenus auprès de l'administration communale ou sur le site internet : www.breuleux.ch

Le Conseil communal